



Promouvoir & Défendre
votre cause



CONTACT MÉDIAS
Aurélie PASSEDOIT-AUVRAY
M. 06 15 92 75 34
aurelie.p@tmarkoagency.com

37-41, rue Fernand Pelloutier
92100 Boulogne-Billancourt
T. 01 44 90 82 60
www.thomasmarko-associes.com



MEMBRE DU RÉSEAU
INTERNATIONAL PR
THE ECOSYSTEM



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PARIS, LE 25 AVRIL 2023

Thomas Marko & Associés s'engage dans la promotion de la Charte de la Diversité

Thomas Marko & Associés (Venise Group), conseil en communication et influence, s'engage aux côtés de 4 100 signataires de la Charte de la Diversité à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein de l'agence, convaincue que la diversité constitue un enjeu de performance économique et social. En la plaçant au cœur de sa stratégie, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir notamment sur sa créativité et sur sa compétitivité.

Le métier des Relations Publics est un métier de relations humaines. Il implique donc pour les personnes qui l'exerce une grande ouverture d'esprit, des prédispositions pour l'écoute, le dialogue et l'échange, une appétence pour la culture et les cultures, le refus des préjugés et des idées reçues, l'acceptation des différences et des singularités, la tolérance, le respect des personnes et l'égalité entre chaque être humain.

Thomas Marko & Associés est convaincue que la diversité et l'inclusion créent un environnement plus large et plus riche qui améliore la pensée créative et stimule l'innovation, la performance et la qualité de vie au sein de l'entreprise. Les collaborateurs de l'agence tendront à devenir des modèles et des ambassadeurs de la diversité et de l'inclusion dans le respect de la laïcité.

En tant qu'acteur de référence dans le conseil en communication et influence, Thomas Marko & Associés s'est engagé auprès de ses clients et souhaite donner du sens à sa mission : promouvoir et défendre leur cause. C'est aussi sa raison d'être, ainsi que celle de ses consultants et de ses experts qui partagent en commun audace, rigueur et engagement.

En signant cette Charte de la Diversité, Thomas Marko & Associés s'engage à :

1. **Sensibiliser et former ses dirigeants et managers** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
2. **Promouvoir l'application du principe de non-discrimination** sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.
3. **Favoriser la représentation de la diversité de la société française** dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelle, ethnique et sociale ; au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité.
4. **Communiquer sur son engagement** auprès de l'ensemble de ses collaborateurs ainsi que de ses clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes.
5. **Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité** un objet de dialogue social avec les représentants du personnel.
6. **Évaluer régulièrement les progrès réalisés**, informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de ses engagements.

À PROPOS DE LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ

La Charte de la diversité est un texte d'engagement créé en 2004 et qui compte aujourd'hui plus de 4 100 signataires (entreprises, établissements publics, associations, collectivités locales...). Elle est proposée à la signature de tout employeur, qui souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal de la lutte contre les discriminations pour faire de la Diversité un axe stratégique. Pour plus d'informations : www.charte-diversite.com

À PROPOS DE THOMAS MARKO & ASSOCIÉS

Fondé en 1987, Thomas Marko & Associés, conseil en communication et influence, est implanté à Paris, en régions dans de grandes métropoles et dans le monde à travers ses agences partenaires. Embrasser la cause de nos clients, c'est promouvoir et défendre leur cause. C'est aussi notre raison d'être, ainsi que celle de nos consultants et de nos experts qui partagent en commun audace, rigueur et engagement. À travers notre démarche singulière, nous proposons un accompagnement stratégique et opérationnel aux entreprises, aux marques et aux organisations pour créer la confiance de leurs parties prenantes, gérer leur réputation, agir sur la décision, accroître la désirabilité et susciter la préférence. Thomas Marko & Associés est une agence de Venice Group, élu Groupe de Communication Indépendant de l'Année en 2018 et 2020.